

Le discours écrit entre modèle(s) et style(s)

Jean-Louis Chiss

Ecole Normale Supérieure de Fontenay-Saint-Cloud
UMR CNRS 7597

Il est clair que nous avons besoin d'un terme recouvrant, si possible, un contenu conceptuel pour désigner la caractéristique du "bien écrit" s'agissant d'un texte. On voit que le titre du colloque retient *qualité(s)*. Ce terme a été employé récemment déjà pour la langue (cf. le recueil organisé par J.M. Eloy (1995), *La qualité de la langue ? Le cas du français*). Et il est vrai que si la dénomination de "qualité" mérite d'être discutée, ce à quoi elle s'applique fait tout autant problème : qualité de la langue, du "discours écrit", des textes voire des opérations cognitives requises pour la production écrite ou encore qualité de la communication "réussie"... Si l'on s'en tient aux préoccupations retenues dans le volume cité *La qualité de la langue*, on retrouvera trois grandes dimensions qui me semblent largement consonner avec des thématiques fortes de notre colloque.

1. La dimension *comparative* : qu'en est-il d'une langue vis-à-vis des autres langues, de la recherche des spécificités ? Songeons au Charles Bally de *Linguistique générale et linguistique française* (1932) soucieux de dégager la "caractéristique du français d'aujourd'hui" par comparaison avec l'allemand. Les notions de "génie" (cf. Meschonnic 1997) ou de "style" pensé comme *singularité* d'une langue (cf. Chiss et Puech 1995, Chiss 1999) sont, dans tels ou tels contextes historiques et culturels, d'autres étiquettes pour "qualité". On a évoqué dans notre colloque des orientations de rhétorique contrastive avec la notion de "styles intellectuels de langues" (cf. Adamzik, ici même). Deux difficultés au moins grèvent, à mon sens, la visée comparative : d'une part, il y a précisément le risque de confondre qualité (ou "style") de la langue et qualité (ou "style") de la communication en deçà et au-delà des différences linguistiques; l'autre part, il y a toujours le risque d'inscrire la recherche des spécificités dans un procès de valorisation/dévalorisation à propos d'un

objet – la langue – constitutivement saturé de “représentations”. D’où la seconde entrée.

2. La dimension *appréciative*. Que faire du “goût”, notion obstinément récurrente y compris dans notre colloque, dans la visée d’objectivité que se prescrivent les “sciences du langage” ? On ne peut ici faire l’économie de l’historicité des concepts pour comprendre pourquoi, par exemple, dans l’esthétique classique, “plaire” et “instruire” vont de pair alors qu’aujourd’hui “ces deux buts ne se rejoignent pas forcément” (Adamzik, ici même). La solution consiste-t-elle à ajouter à la liste des compétences requises en lecture-écriture une “compétence appréciative (le goût)” (Bouchard, De Gaulmyn et Sadni-Jallab, ici même) ? La question de la théorisation éventuelle de ce sentiment esthétique, de cette appréciation reste ouverte, figurant souvent ce “reste” qui échappe à la tenaille de la norme et de l’écart...

3. La dimension *dualiste*. Tout se passe comme si les questions subsumées par ce terme de “qualité” ne pouvaient que difficilement échapper à toute une série de dichotomies qui dessinent souvent plus une complémentarité qu’une alternative : respect ou violation des règles, grammaticalité vs acceptabilité pour la langue; “lois du genre” (tradition) vs “génie”¹, “usage quotidien” vs “usage poétique” pour les oeuvres. On n’en finirait pas de citer ces dualismes qui me semblent gros de difficultés au sein des présentes interrogations. Dès lors qu’on examine les problèmes de normativité dans le cadre de la phrase, nous sommes renvoyés à la conception du *système* de la langue et des *variations* qui lui sont consubstantielles; dans ce cadre comme dans celui du texte, à quel moment pouvons-nous décider que nous “quittons” la *langue* pour passer au *discours* et, munis de quels concepts (identiques ou nouveaux) opérons-nous ce passage ? S’agit-il, selon la formule de J.M. Adam (1997), de “défiger les limites du grammatical et du stylistique” ou de penser le discours avec les concepts du discours (le rythme par exemple chez Meschonnic, 1982 et 1995) ?

¹ Et même chez les formalistes russes : “L’apparition d’un génie équivaut toujours à une révolution littéraire qui détrône le canon dominant et donne le pouvoir aux procédés jusqu’alors subordonnés” (B. Tomachevski in Todorov 1965, 306).

Il apparaît nettement, qu'il s'agisse des préoccupations centrées sur la langue, l'écrit, le discours, que cette notion de "qualité" renvoie inextricablement à des points de vue descriptif et évaluatif : d'un côté le terme appartient à la métalangue lexicographique où il se paraphrase par "propriété" (*compacité : qualité de ce qui est compact*); d'un autre côté, il joue à l'intérieur d'oppositions du type "quantité/qualité" par exemple, soulignant davantage la différence que l'appartenance au sort commun...² Bref, derrière la paille des mots il n'y a pas tant le grain des choses que la complexité des notions requises pour penser ce que nous sommes requis à penser. Requis en particulier par l'univers scolaire (j'y inclus l'Université) dont le fonctionnement propre implique – à quelque moment – qu'on réponde de l'adéquation entre des produits et des systèmes de représentations et d'attentes. Mais requis aussi par l'univers social dans son ensemble où s'échangent, de manière permanente, des jugements sur les écrits quotidiens comme sur les oeuvres littéraires. Il faut donc se réjouir que, malgré les difficultés terminologiques qui sont, sans doute, autant d'obstacles épistémologiques, quelque chose d'incontournable soit en passe de cesser d'être contourné au sein de l'univers théorique qui prend le langage, les langues et les discours comme objets d'étude. Ce qui m'amène à une première série d'observations.

1. La question épistémologique

Le retour d'intérêts de connaissance touchant à ce que nous continuons de nommer par provision la "qualité" des textes peut être grossièrement considéré comme le troisième mouvement d'un ballet classique. En lieu et place d'une idéologie normative de la langue et des textes (la "belle langue"; les "bons textes"), les sciences du langage privilégient les impératifs de description, l'analyse des fonctionnements avec une pétition de neutralité axiologique inhérente à leur représentation de la "scientificité". Mais les linguistiques de corpus guidées par l'induction généralisante se heurtent vite au choix des données, à toutes les questions d'homogénéité,

² La différence trouve à s'explicitier en degrés sur l'axe des valeurs ("bonne" mais aussi "mauvaise" qualité) et si le substantif, employé sans adjectif qualitatif, est en principe paré de connotations positives, il se charge dans tel ou tel contexte d'un halo critique voire négatif. C'est François Truffaut qui épinglait naguère dans *Les Cahiers du Cinéma* la "qualité française", désignant par là les caractéristiques d'un cinéma français à l'esthétique surannée et académique.

d'exhaustivité, de représentativité des corpus. Les linguistiques hypothé-
tico-déductives rencontrent inévitablement les problèmes de la compé-
tence du sujet parlant, des échelles de grammaticalité et d'acceptabilité des
énoncés possibles. L'idée que la variation serait installée au coeur même
du système, que le sens des énoncés n'est pas réductible au sens des élé-
ments qui constituent l'énoncé, que la limite entre fait de langue et phé-
nomène discursif est sans cesse mouvante, que la genèse, le processus ne
sont évidemment pas sans conséquences sur les produits (les énoncés), tout
cela contribue à déstabiliser les dualismes *forme/sens* ou *texte/contexte*. Si
la sociolinguistique est, par définition, sensible à la différence des *styles*,
si la linguistique textuelle prend en charge les canons de la "bonne for-
mation" des textes (nous y reviendrons), si la pragmatique s'intéresse aux
visées, à l'impact, à l'effet des discours, sans doute avons-nous là des inci-
tations à chercher dans les conceptualités propres à ces disciplines l'im-
pensé que constitue ce qu'on appelle ici "qualité"³. Comment, en remon-
tant à la philosophie du langage dit "ordinaire", ne pas relier cet impensé
à l'exclusion de la question littéraire pour comprendre que l'analyse des
discours comme la pragmatique ne peuvent rendre compte, à travers les
typologisations d'actes, de genres, de types, de la spécificité de la littéra-
ture renvoyée à l'esthétique ? Le lieu disciplinaire où articuler des pro-
positions sur la "qualité" est donc hautement problématique et constitue en
soi une question vive adressée aux théories du langage.

Il n'en reste pas moins, qu'après la nécessaire vague descriptiviste
(et déjà en son sein), cette préoccupation ré-émerge pour toutes sortes de
raisons, dont celles touchant à la didactique sont incontournables. S'agit-il
alors de réserver l'interrogation "qualitative" à l'extra-scientifique ? Ce
serait admettre que les disciplines du langage ne sont pas des disciplines
du sens, alors même que le rapport au langage implique d'emblée des di-
mensions axiologiques et culturelles. Aujourd'hui, même les débats in-
ternes à la linguistique sur la consistance du concept de *langue*, de "fait
linguistique" mettent à mal les pétitions de principe de neutralité, l'objec-

³ A. Auchlin dans le texte de "Présentation-argument" du colloque s'inquiète d'une
contradiction dont on ne sait s'il faut en faire une antinomie : la pragmatique ne
s'occuperait pas de la question "éminemment *pragmatique*" qu'est la qualité du discours
écrit. Doit-on, comme je le crois, en chercher les raisons dans l'histoire même de la
discipline "pragmatique" ? Que celle-ci fournisse, par exemple, des "Eléments" "*pour le*
discours littéraire" (cf. Maingueneau, 1990) dit son caractère éventuellement auxiliaire
mais pas plus.

tivisme revendiqué, dès lors qu'il s'agit de prêter attention à la complexité des situations plurilingues, à la relation entre langue et culture, à la mise à l'épreuve que constitue la littérature.

2. L'ambiguïté théorico-didactique du "modèle"

Il est parfaitement normal, eu égard au dispositif que nous avons rappelé, que le titre et le texte de présentation du colloque relie "qualité(s) et "acquisitions"; A. Auchlin souligne la visée d'amélioration, le contrat (implicite ?) du *bien écrire* dans la mise en oeuvre d'aptitudes rédactionnelles dont il s'agit de suivre le déroulement. On ne peut ici faire l'inventaire des questions théoriques à poser aux modèles psychologiques de production de textes (planification / textualisation / révision)⁴. Il est sûr, en tout cas, que, sur le terrain scolaire, on ne peut se contenter d'une simulation abstraite des conduites du scripteur comme figure cognitive généralisante et ce n'est pas un hasard si s'instaure un débat entre approches expérimentalistes et approches ethno-méthodologiques. D'autre part, quelles relations doit-on construire entre le travail sur les processus et l'évaluation des produits "finis" ? S'il existe dans la problématique de la révision et de la réécriture une visée méliorative, appliquera-t-on les mêmes critères à l'apprenti-scripteur et à ses "brouillons", et à l'écrivain avec ses différents manuscrits ? La notion de "niveaux de qualité" a-t-elle une pertinence dans le deuxième cas ?⁵. Tout se passe comme s'il était impossible d'éviter les glissements voire les confusions entre le modèle comme simulation des comportements du scripteur et le modèle comme texte à "imiter", comme référence de fonctionnement : peut-on facilement séparer dans l'univers social et surtout scolaire l'exemple de l'exemplaire, un modèle de dissertation et une dissertation-modèle ?

⁴ Pour un exposé de ces recherches en lien avec la didactique du français écrit, on se reportera par exemple à Charolles (1986) et à Garcia-Debanco (1986).

⁵ Si l'on considère, du point de vue de la génétique textuelle, *La mort heureuse* comme un état antérieur de *L'étranger* (d'Albert Camus), peut-on penser le second ouvrage en termes de "qualité supérieure", qualité définie par l'adéquation ? J.M. Adam (1997, 167) évoque la "rupture" introduite par le passé composé comme "«un fait de style» dans la mesure où, ajustant choix énonciatifs et projet philosophique, Camus semble avoir trouvé, dans la grammaire de la langue française, le moyen de mettre en mots «l'indifférence clairvoyante» dont il parle dans *Le Mythe de Sisyphe*" (c'est moi qui souligne).

Qu'apprendre à écrire signifie, d'une manière ou d'une autre, apprendre à "bien écrire", voilà une proposition si naturellement reçue qu'on devrait plutôt en penser l'historicité. On sait, mutatis mutandis, que l'âge classique a enraciné la représentation suivant laquelle apprendre à parler, c'est apprendre à "bien parler" : le lien intrinsèque entre le respect des règles de la langue et la fabrication de discours adéquats ne se donne-t-il pas à lire dans le titre même de la Grammaire dite de Port-Royal : *Grammaire Générale et Raisonnée contenant les fondements de l'art de parler* ? Si le dispositif *logique/grammaire/rhétorique* s'est progressivement défait, la prescription du bien écrire a trouvé refuge dans la pratique de l'imitation de "modèles" textuels au XIXe siècle avant de devenir une sorte de résultante miraculeuse, une alchimie transformant des composantes techniques (maîtrise syntaxique; choix lexicaux; planification adaptée...) en une production écrite parée des vertus – si ce n'est du prestige – de la qualité.

Nous sommes là précisément reconduits au problème de la double acception de "qualité" envisagée par le texte de présentation du colloque. Si d'un côté il y a les normes, les conventions (des règles de la langue aux canons propres à un genre) et de l'autre la créativité, le génie, le style, comment devons-nous penser le second terme de l'alternative ? Comme un plus, un supplément d'âme ou de plume ? Tant sur le terrain scolaire où règne l'injonction doublement paradoxale du "respectez les normes et soyez originaux !" que dans le passage du structuralisme littéraire au post-structuralisme du Texte et de l'Écriture (cf. par exemple, le trajet de Barthes de la "science des textes" aux "textes mutants"), il s'agit du même mouvement de balancier : une didactique de l'évaluation des écrits n'y trouve pas son compte et la théorisation de la littérature tourne en rond. Comment en sortir ?

3. Les voies des nouvelles stylistiques et de la poétique

A l'évidence, l'actualité est nourrie de projets "refondateurs" de la stylistique, discipline-carrefour elle-même prise depuis longtemps entre langue et textes/discours. Comme le dit explicitement le titre de l'ouvrage de Jean-Michel Adam (1997), il s'agit de réinstaller "le style dans la langue", sur la base en particulier, d'une lecture de Charles Bally privilégiant la circulation possible entre une théorie linguistique des *styles* et une

conception esthétique du *style*. Dans un tel projet, "qualité" et littéarité ne sauraient évidemment être superposables puisqu'il importe de montrer "la complexité du continuum de créativité langagière qui va de l'écrit littéraire à l'oral ordinaire" (p. 56). C'est d'ailleurs cette notion de "créativité" à l'oeuvre dans la "texture micro-linguistique" qui périmerait les frontières entre langue et style, les deux étant soumis au régime de la variation généralisée. Mais la "qualité" – la qualité comme transformation qualitative du fait de langue en fait de style – se définirait indissociablement par l'adéquation *forme/sens* (cf. note 4, l'exemple de Camus). De ce fait, aucune raison de principe – tout au contraire – n'interdit d'étendre l'investigation "stylistique" aux jeux de langage ordinaire (l'insulte rituelle chez Labov) ou au discours publicitaire (l'analyse d'une "réclame moderne" par Spitzer). Mais cette réhabilitation "qualitative" parfaitement justifiée voisine avec une définition du "grand écrivain" (p. 183) et une prise de partie finale résolument historiciste et relativiste qu'avait précédée une curieuse note de déploration : "Mais il est vrai que dans le champ littéraire lui-même, comme le déplorait Céline, le style est rare et la créativité fort réduite" (p. 57-58). Tout se passe comme si l'alliance d'une linguistique variationniste et d'une "pragmatique textuelle" continuait inévitablement à buter sur la spécificité – hypothétique – de la littérature tout à la fois déniée et affirmée. Peut-être les notions de *créativité*, *choix*, *adéquation* fournissent-elles des réponses aux interrogations sur la "qualité" des "discours écrits", mais si quelque chose comme la "qualité littéraire" requiert d'être théorisé, alors l'enquête ou la conceptualisation se doit d'aller au-delà de l'effacement des limites entre grammaire et stylistique.

C'est précisément cette nécessité "de tenir un discours beaucoup plus largement caractéristique" que Georges Molinié (1998, 5) développe en introduction à sa *Sémiostylistique*, un discours qui, au-delà de l'étude des "composantes formelles du discours littéraire comme littéraire" (*ibid.*), poserait la question "des conditions de la littéarité, de sa mesure, de sa valeur à réception" (*ibid.*). D'où, à partir en particulier de la conceptualité de L. Hjelmslev, des propositions visant à reformuler le débat sur la spécificité de la littérature dans une théorie de l'art avec la notion de "régimes de littéarité". Il est évidemment hors de portée, dans le cadre de cette communication, d'aborder effectivement la problématisation d'ensemble de G. Molinié. On voudrait seulement souligner la re-

cherche de ce qui fait d'une oeuvre verbale une oeuvre d'art, la différence entre sens et valeur ("La valeur d'un poème de Verlaine, si on lui en reconnaît, ce n'est évidemment pas son sens", p. 34), l'impossibilité à répondre de l'effet esthétique dans les termes de la stylistique de l'écart. Mais il est clair que, pour notre propos, l'élargissement sémiotique à la théorisation de "l'effet de l'art" – outre le débat épistémologique à mener sur les fondements mêmes de l'entreprise – court le risque inverse d'une dissolution du problème étiqueté "qualité" là où il s'agit de penser, en lieu et place de cette notion, la *valeur* des textes, l'individuation des oeuvres et des sujets dans l'historicité du langage. C'est cette voie qu'on se propose, en conclusion, d'évoquer à travers la "poétique" d'Henri Meschonnic.

Sans qu'il s'agisse, là encore, de déployer les contenus de cette poétique "comme anthropologie historique du langage", on citera un passage de Meschonnic (1995) centré sur la valeur, en soulignant quelques éléments importants pour la problématique de notre colloque :

"J'entends la valeur dans un double sens. L'hypothèse de travail est que les deux sens se tiennent, sont l'effet l'un de l'autre : le sens, chez Saussure, d'une différentielle interne dans un système, la langue ; pour la poétique, un discours comme système; le sens qu'on appelle traditionnellement esthétique, celui d'une *qualité spécifiquement littéraire*. La continuité de l'un à l'autre fait que la valeur est un *effet d'écriture*. Il ne s'agit pas du goût, d'un point de vue individuel ou social, mais de la transformation de la littérature par la littérature, du critère non de ce qui fait qu'un discours est littéraire ou non, mais de ce qui fait que, comme disait Aragon en 1928 dans *Traité du style*, il «ne fait pas double emploi». La valeur, par là, n'est plus une notion de l'esthétique, mais de la poétique" (p. 141).

Dans la poétique, la question de la valeur ("si tel poème est un *beau* poème, et qu'est-ce que c'est : beau", Meschonnic 1995, 147) non seulement ne s'est pas évanouie⁶ mais organise la pensée de la littérature. Contre la "déviation, ce substitut de la spécificité aussi insaisissable que son corrélat obligé, la norme" (*op. cit.*, p. 148), contre le "psychologisme du choix alors que les choses sérieuses ne commencent, en littérature comme pour tout, que quand on n'a plus le choix" (*ibid.*), la poétique est une recherche de la valeur et de l'historicité, de la spécificité à travers la notion de *rythme*⁷ qui déborde les catégories du signe, à travers le modèle

⁶ Comme c'est le cas dans le structuralisme linguistique et littéraire et les disciplines post-structuralistes dans les sciences du langage, ce que nous avons essayé de rappeler au début de ce travail.

⁷ Pour Molinié, il n'y a pas de rythme dans la prose, ce qui signe une épistémologie de la littérature : "... il est déprimant d'en rester à la constatation factuelle des marques

triple du parlé, de l'écrit et de l'oral, l'*oral* étant "compris comme un primat du rythme et de la prosodie dans l'énonciation" (*op. cit.*, p. 151) et constituant donc une propriété possible de l'écrit comme du parlé. Si l'on tient que l'unité de la poétique est le texte comme système de discours, lui-même pris dans l'activité singulière du langage, alors ce n'est ni avec les concepts de la linguistique fût-elle textuelle, ni avec les concepts de la sémiotique fût-elle littéraire qu'il apparaît possible de traiter la valeur dans un texte littéraire.

Serait-ce là une autre question que la "qualité du discours écrit" à laquelle nous étions conviés à réfléchir ? Cela serait peut-être le cas si précisément on fournissait l'argumentaire d'une discrimination, ce qui reviendrait à se demander à tout le moins : quel est le sujet qui produit ce discours écrit ? Dans quelle société et quelle histoire est-il produit ? Mais précisément théorie du sujet, théorie de la société, historicité ramènent à la poétique, à une théorie du langage où la littérature est épreuve et enjeu. Les linguistes peuvent faire l'impasse, à leurs risques et périls théoriques. Pas les didacticiens et les pédagogues qui, ballottés entre la science et le goût, sont de toutes façons embarqués.

Bibliographie

- ADAM, J.M. (1997), *Le style dans la langue. Une reconception de la stylistique*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- BALLY, C. (1932), *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, E. Leroux.
- CHAROLLES, M. (éd) (1986), "Les activités rédactionnelles", *Pratiques* 49, Metz.
- CHISS, J.L. & PUECH, C. (1995), "Charles Bally : la stylistique comme discipline et enjeu", *Langages* 118.
- CHISS, J.L. (1999), "Syntaxe, énonciation et spécificité du français : la place de Charles Bally" in MESCHONNIC H. (éd), *Et le génie des langues ?*, P.U. de Vincennes.

formelles de poéticité (comme le rythme), outre que cela laisserait dans les ténèbres la moitié de la littérature, celle qui est en prose" (1998, 28-29).

- ELOY, J.M. (éd) (1995), *La qualité de la langue ? Le cas du français*, Paris, Champion.
- GARCIA-DEBANC, C. (1986), "Processus rédactionnels et pédagogie de l'écriture", *Pratiques* 49, Metz.
- MAINGUENEAU, D. (1990), *Éléments de pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas.
- MESCHONNIC, H. (1982), *Critique du rythme. Anthropologie historique du langage*, Lagrasse, Verdier.
- MESCHONNIC, H. (1995), *Politique du rythme. Politique du sujet*, Lagrasse, Verdier.
- MESCHONNIC, H. (1997), *De la langue française*, Paris, Hachette.
- MOLINIÉ, G. (1998), *Sémiostylistique. L'effet de l'art*, Paris, PUF.
- TODOROV, T. (éd) (1965), *Théorie de la littérature. Textes des formalistes russes*, Paris, Seuil.